

Cheval et Différences : Handicap et Travail

Journée d'info sur l'emploi social auprès des chevaux



Le Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes, dans le cadre de son réseau nommé Cheval et Différences, a organisé ce lundi 23 mars 2009 une après-midi d'information sur l'emploi de personnes en difficultés en centre équestre. L'AGEFIPH Poitou-Charentes et le Cap'Emploi Deux-Sèvres ont exposé chacun les progrès réalisés pour stimuler l'emploi de travailleurs reconnus handicapés.

Après une brève présentation du réseau Cheval et Différences par le président du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes Monsieur Jacques ROBIN, c'est Madame Sylvie Mazières, de l'AGEFIPH Poitou-Charentes, qui a pris la parole.

L'AGEFIPH collecte et redistribue les contributions de chaque entreprise soumise à la cotisation obligatoire pour l'emploi de personnes handicapées. Les cotisations versées par les uns, permet aux autres de profiter de soutien financier: contrats aidés, soutien à l'aménagement du poste de travail, primes à l'embauche, etc.... L'intervention de madame Mazières a ainsi permis des interventions de la part du public et le débat s'est installé. La transition s'est donc effectuée très naturellement avec l'exposé de Monsieur Christophe Mazabraud du Cap'Emploi 79.

Le Cap'Emploi 79 concentre les soutiens qui peuvent être apportés à l'employeur et au travailleur handicapé : formulation de l'offre d'emploi, recherche de candidats, étude de l'adéquation entre le poste proposé et le candidat choisi, adaptations à effectuer, suivi, etc....

Il se confirme que le monde du cheval est bien un pôle d'attraction pour les travailleurs handicapés; néanmoins il convient de préciser que les postes proposés aux travailleurs handicapés sont, le plus souvent, des postes de palefrenier. L'emploi de palefrenier est plus facilement accessible, bien que des lacunes dans les formations disponibles se fassent sentir. Les employeurs ont plus de postulants rencontrant des difficultés intellectuelles et psychiques, or se pose alors le problème de la disponibilité de l'encadrement, surtout dans des structures type EURL ou à personnel très réduit.

L'autre souci majeur rencontré par les centres équestres pour embaucher des travailleurs handicapés est la complexité administrative qui effraie les dirigeants, déjà très occupés à gérer leur centre équestre. L'AGEFIPH, le Cap'Emploi mais aussi le Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes précisent qu'ils sont alors à disposition pour assister et soutenir toute initiative et répondre à toutes les interrogations ultérieures.

Pour plus de renseignements :
Comité Régional d'Équitation
Marie-Elise Préaux
251 Grand'rue - 79410 Échiré

Tél : 05 49 05 11 31
pc.cre2@orange.fr